

**PROCES-VERBAL et COMPTE-RENDU
de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de BELMONT-TRAMONET
du JEUDI 9 JUILLET 2026 à 19 HEURES 30**

Date de convocation : 2 juillet 2026

Séance du jeudi 9 juillet 2026

L'an deux mille vingt six et le jeudi neuf du mois de juillet à dix neuf heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Sébastien GROS, Maire de la commune de Belmont-Tramonet.

Présent(e)s : Mmes Evelyne GUILLOT, Chantal GIRIN, Maria GRAMELLE, Christine ELYSEE, Sophie TORRES, Stéphanie HUART et Delphine CHRISTIN - MM. Sébastien GROS, Pascal MARTIN, Philippe PIONCHON, Nicolas VERGUET, Maxime GROS, Thierry CHAUVIN et Christophe REY

Absent(e)s excusé(e)s : Laurent BARBE,

Secrétaire de séance : Christine ELYSEE

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de votants : 0 contre - *1* abstention sur la délibération n° 33/2026

14 pour la délibération n° 32/2026 - *13* pour la délibération n°33/2026

Nombre de conseillers absents : 1

Nombre de pouvoirs : 0

1) – LECTURE et APPROBATION du procès-verbal et compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 5 juin 2026 à 19 heures 30 transmis par courriel le 3 juillet 2026

La séance est ouverte, le quorum étant atteint, lecture a été faite du procès-verbal des délibérations et compte-rendu des questions diverses approuvés à l'unanimité des membres présents.

2) - ORDRE DU JOUR

- Demande d'avis à la commission sociale territoriale du CdG73 / suppression de l'emploi 4/35^{ème} d'adjoint technique principal 2^{ème} classe (suite au départ de l'agent en poste), et augmentation du temps de travail de l'emploi d'adjoint technique principal 1^{ère} classe passant de 6/35^{ème} à 10/35^{ème},
- Etude de faisabilité d'aménagement d'un logement sur le niveau 1 de l'atelier technique,
- Décision modificative n° 02/2026 au budget primitif / création d'une opération d'équipement « aménagement d'un logement communal »,
- Proposition d'acquisition du terrain de la zone OAP n° 3 des Chaudannes Sud,
- Questions diverses

3) – PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS n° 32/2026 à n° 33/2026

Délibération n° 32/2026 : décision modificative n°02 au budget primitif 2026 / création d'une opération d'équipement n° 59 « aménagement logement du Pivet »

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'aménagement d'un logement sur le bâti communal du Pivet, au-dessus de l'atelier technique, dont la surface sur le niveau supérieur pourrait faire l'objet d'une réhabilitation pouvant accueillir 1 voire 2 logements.

Il propose d'approuver l'offre de la Sarl ACHIBAT, Architecte à Saint-Genix-Les-Villages qui pourrait réaliser l'étude de faisabilité puis le dépôt d'un permis de construire, pour un montant TTC de 6 960, 00 Euros.

Il précise qu'il serait nécessaire de créer l'opération d'équipement n° 59 au budget 2026, et d'y affecter les crédits nécessaires aux missions précitées.

Il propose la décision modificative suivante :

Article comptable / Libellé	Sens <u>Dépense</u> ou <u>Recette</u>	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
SECTION D'INVESTISSEMENT			
231 – immobilisations en cours / (Crédits du budget non affectés à une opération)	D	7 000, 00 €	
203 - Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion / opération n° 59 « aménagement logement du Pivet »	D		7 000, 00 €

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve l'offre tarifaire pour les missions d'étude de faisabilité jusqu'à la réalisation du dossier de Permis de construire,
- Autorise la décision modificative n°2 au budget 2026, comme proposée ci-dessus.

Délibération n° 33/2026 : acquisition de terrain – zone 1AU du PLU – OAP n° 03 des Chaudannes Sud
--

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'aménagement de huit habitations sur l'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) n° 3 des Chaudannes Sud.

Il précise que ce projet d'un lotisseur privé n'a pas abouti et que les propriétaires de la parcelle cadastrée section B 1042 de cette zone 1AU (zone à urbaniser) du PLU (Plan Local d'Urbanisme), sollicitent à nouveau la commune pour une offre d'acquisition du terrain.

Monsieur le Maire rappelle la proposition datant de 2021 de 30 Euros le m2 qui n'avait pas été retenue par les propriétaires de la parcelle précitée.

Il précise que cette zone OAP s'étend sur le terrain cadastré section B n° 1042 pour 2 083 m2 et environ 1000 m2 de la parcelle attenante n° 7.

Il indique qu'il convient règlementairement de réaliser un projet d'aménagement sur l'ensemble du terrain de la zone OAP.

Il propose à l'assemblée de réactualiser la proposition d'acquisition de terrain, au regard des tarifs pratiqués lors de cessions comparables, précisant que ce terrain est nu et qu'il convient de prendre en compte un coût futur pour sa viabilisation.

Après discussion, l'assemblée, hors Madame Evelyne GUILLOT intéressée qui ne participera pas à la délibération, s'entend sur une proposition de 35 Euros le m2, la prise en charge des frais de géomètre et d'actes notariés.

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, hors Madame Evelyne GUILLOT :

- Approuve l'offre tarifaire de 35 €uros le m2 pour l'acquisition du terrain de la zone OAP n° 03 des Chaudannes Sud,
- Autorise Monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires pour les cessions futures, notamment auprès des propriétaires, du géomètre et du notaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour copie conforme des délibérations n° 32/2026 à n°33/2026 sont certifiées conformes et exécutoires comme transmises en Préfecture

Le Maire,
Sébastien GROS

La Secrétaire de Séance
Christine ELYSEE

4) – COMPTE-RENDU des QUESTIONS DIVERSES

- **Demande d'avis à la Commission Sociale Territoriale (CST) du Cdg73 / suppression de l'emploi 4/35^{ème} d'adjoint technique principal 2^{ème} classe (suite au départ de l'agent en poste), et augmentation du temps de travail de l'emploi d'adjoint technique principal 1^{ère} classe passant de 6/35^{ème} à 10/35^{ème}**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'agent d'entretien de la mairie et de la salle polyvalente (en charge également des états des lieux avec les locataires) nous a fait part de sa démission au 1^{er} septembre 2026 du poste qu'elle occupe au sein de la commune pour un temps de travail annualisé de 4.03/35^{ème}.

Il précise que ce même agent a sollicité son autre employeur le SIVU SCOLAIRE DE MONTBEL pour une réduction de son temps de travail, pour conserver uniquement une mission administrative de quelques heures sur la bibliothèque intercommunale.

Il précise que le CST a été sollicité pour avis, pour la modification du tableau des emplois de la commune, soit pour supprimer un emploi et réaffecter les heures de celui-ci sur l'emploi de Madame Bertrand qui passera de 6/35^{ème} à 10/35^{ème}.

L'avis du centre de gestion sera rendu en commission du CST pour la fin août, et une délibération sera prise courant septembre au prochain conseil municipal.

- **Travaux entretien des voiries**

Monsieur le Maire informe l'assemblée d'une demande de devis pour diverses réfections de voirie qui pourront être réalisées dans les jours à venir, sur les voies suivantes :

- Fissures, affaissement route des Creuses
- RD 916a pour une chambre FT à découvrir pour l'accès fibre d'une habitation (cette chambre avait malencontreusement été recouverte lors des travaux d'aménagement de la traversée des Chaudannes)
- Réfection fissures, grilles d'égouts à la sortie du ralentisseur - RD 35 route de Domessin
- Nids de poules – route de Verel (en attendant un projet de réaménagement d'une plus grande ampleur comprenant les eaux pluviales et l'enfouissement des réseaux)

L'article entretien de voirie de la section de fonctionnement sera alimenté en crédits, en fonction du devis attendu par un arrêté du Maire qui sera présenté au prochain conseil.

D'autres interventions sont également projetées pour les réfections de l'allée Croix Palet (dans l'attente de l'achèvement de la construction en cours d'une entreprise), de la route d'Avressieux et sur le secteur de Joudin à la fin des travaux en cours d'enfouissement des réseaux secs.

- **Fleurissement arrosage**
Monsieur le Maire sollicite l'assemblée pour l'arrosage des fleurs pendant les congés de l'agent, pour le secteur de Tramonet et du chef lieu, et pour une intervention tous les 2 jours si nécessaire.
- **Commission intercommunale Tourisme**
Le comité de réflexion sur les activités touristiques a sollicité la désignation d'un élu de la commune. M. VERGUET a signalé son intérêt et sera membre du comité.
- **CCAS**
Sortie fixée le samedi 3 octobre 2026 – splendeurs du patrimoine à Bourg en Bresse
Visite guidée de l'apothicaire de l'hôtel Dieu XVIII
Repas
Visite guidée du monastère royal de Brou
Pique-nique à Tramonet car la salle polyvalente n'est pas libre
- **CCID**
Monsieur le Maire donne lecture de la liste arrêtée par la DGFIP sur les 24 noms proposés.
6 titulaires : Mmes. Evelyne GUILLOT, Chantal GIRIN, Delphine CHRISTIN et Marie-Noëlle GAVEND (nommée d'office pour représenter l'imposition sur les résidences secondaires), MM. Philippe PIONCHON, et Maxime GROS
6 suppléants : Mmes. Maria GRAMELLE et Christelle BRISA – MM. Laurent BARBE, Thierry CHAUVIN, Nicolas VERGUET et Roger MIEGE
- **Commission municipale sécurité**
Une réunion est fixée le 16 septembre à 16 heures, avec les membres de la commission et l'IRMA (Institut des Risques Majeurs), pour une assistance sur la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde et la mise en œuvre d'un exercice.
- **Bâtiment anciennes archives**
Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de l'installation de l'entreprise REGUILLON TP sur le site des anciennes archives et d'une inauguration à venir.
- **Dates des élections présidentielles : 18 avril et 2 mai 2027**
- **Elections sénatoriales du 27 septembre 2026**
Monsieur VIAL, candidat, a demandé à rencontrer les grands électeurs désignés (titulaires et suppléants). Une rencontre est programmée en mairie le 18 juillet 2026 à 9 heures 30
- **Bilan des concerts**

Eglise : 28/06/2026

Le concert a été très apprécié par environ 70 personnes qui sont venues pour le chœur des femmes « Aquar'elles » composé de 26 choristes. La chaleur était importante en soirée, et ce même à l'intérieur de l'église.

Chapelle : 05/07/2026

Le pot a été très apprécié par les 3 chanteuses de Celkichant

- **Travaux RD 916a – pont de l'autoroute**
Monsieur le Maire rappelle la déviation mise en place jusqu'au 15/08/2026 pour les travaux de réfection du Pont de l'autoroute, et précise divers travaux à venir sur cette même RD notamment sur le pont du Guiers.